



Commune  
de Grez-Doiceau



# **2ème rapport du code d'éthique des mandataires communaux 2021-2022**

**Adopté par le Conseil communal  
du 27 juin 2023**



## Table des matières

0. <u>Rétroactes</u> .....	3
1. <u>Périmètre et rapportage</u> .....	3
2. <u>Présence des mandataires dans les instances communales</u> .....	4
2.1. Conseil communal	
2.2. Collège communal	
2.3. Conseil de l'action sociale	
2.4. Conseil de police	
2.5. Régie communale autonome (RCA)	
2.6. Commission communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)	
3. <u>Gouvernance locale</u> .....	8
3.1. Les sessions du Conseil communal pendant le Covid	
3.2. L'amélioration du fonctionnement du Conseil communal	
3.3. Les interpellations en 2021-2022	
3.4. La sérénité des débats	
4. <u>Transparence</u> .....	10
4.1. Transparence sur l'appareillement	
4.2. Transparence sur le montant des jetons des élus et des représentants	
5. <u>Les mandats des élus dans les intercommunales et autres organismes</u> .....	11
5.1. Tableau 2021-2022 des mandats classés par élus	
5.2. Tableau 2021-2022 des mandats classés par organismes	
6. <u>Conclusion</u> .....	23
7. <u>Tableau des acronymes</u> .....	24



## 2ème rapport du code d'éthique des mandataires communaux 2021-2022

### 0. RETROACTES

Le Conseil communal a adopté le 23 avril 2019 **un code éthique qui s'adresse à tous les mandataires communaux de Grez-Doiceau** : du Collège, du Conseil communal, du CPAS, du Conseil de Police ainsi que des représentants de la RCA et d'autres organismes publics locaux. Ces derniers s'engagent à respecter les règles éthiques spécifiques à l'exercice de leurs mandats. Ce code entend compléter les dispositions actuellement applicables aux mandataires communaux, entre autres en accord avec le Code de Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD), le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) du Conseil communal et, tout particulièrement, la législation en vigueur en matière de transparence de rémunération des élus, de bonne gouvernance, de motivation formelle des actes administratifs, de règlement de protection des données et de marchés publics.

Un «**1<sup>er</sup> rapport du code d'éthique des mandataires communaux**» portant sur les années 2019-2020 a été adopté par le Conseil communal en date du 9 février 2021. Le 2<sup>ème</sup> rapport présenté ce jour porte sur les années 2021-2022 et ce, dû à toute une série d'événements (crise sanitaire, inondations, ...) qui n'a pas permis de réaliser ces premiers rapports de manière annuelle. Le rapport 2023 est attendu pour la mi-2024. Ces rapports ont été coconstruits par les membres d'un groupe de travail issus des rangs de la majorité et de l'opposition et piloté par l'échevin de la participation citoyenne.

Le «Code éthique des mandataires communaux de Grez-Doiceau» ainsi que les deux rapports des années 2019 à 2022 sont accessibles à tous les citoyens sur le site de la commune ainsi que sur la plateforme digitale <https://www.deliberations.be/grez-doiceau/conseil-communal>.

### 1. PERIMETRE ET RAPPORTAGE

Le présent code s'applique à tous les mandataires communaux de Grez-Doiceau. Il faut entendre par mandataires communaux :

- le bourgmestre, les échevin(e)s et les conseiller(ère)s communaux(ales) ;
- le(la) président(e) et les conseiller(ère)s du conseil de l'action sociale ;

- les conseiller(ère)s de police ;
- les membres de la RCA (Régie Communale Autonome) ;
- tout membre de l'assemblée générale, du conseil d'administration ou du comité de gestion, ou de conseil d'un organisme public local.

L'article 2 dudit code stipule qu'à l'initiative du Directeur Général, un tableau recensant la présence des mandataires communaux dans les instances communales (collège, conseil communal, conseil de l'action sociale, conseil de police et RCA) sera publié une fois par an sur le site internet de la commune. C'est l'objet de la décision au Conseil communal de ce 27 juin 2023. Comme stipulé ci-dessus, les deux premiers rapports concernent les années 2019-2020 (1<sup>er</sup> rapport) et les années 2021-2022 (2<sup>ème</sup> rapport). Le rapport 2023 est attendu au plus tard pour mi-2024.

Le groupe de travail «Code éthique» s'est réuni le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 7 juin 2022. Plusieurs points ont été ajoutés à ce rapport : d'une part, des points de contenu comme l'ajout du montant des jetons de présence dans les instances, l'ajout des améliorations apportées au fonctionnement du Conseil et d'autre part, la lisibilité des données qu'il s'agisse des tableaux de présence ou qu'il s'agisse des données liées aux mandats dans les différentes intercommunales ou autres organismes.

Ce 2<sup>ème</sup> rapport permet d'avoir une vue globale et transparente sur la participation des mandataires aux différentes instances auxquelles ils participent. Ces tableaux annuels peuvent servir de rappel ou même de signal d'alerte dans le cas éventuel d'une diminution de présences ou de l'engagement d'un mandataire. Il est également utile pour chaque citoyen de prendre connaissance des points qui ont été abordés pour améliorer la gouvernance locale (voir le point 3 du rapport).

Pour Grez-Doiceau, nous pouvons constater et nous réjouir de voir que les taux de participation des mandataires dans les différentes instances sont élevés, voire très élevés. Lorsqu'un mandataire est remplacé pendant la durée du mandat ou lorsqu'un(e) conseiller/conseillère est absent(e) pour raisons justifiées telles que accident, maladie grave, grossesse ou congé de maternité/paternité, un astérisque (\*) est placé dans la colonne «taux de participation». Cela indique que ces absences justifiées ont été immunisées dans le calcul de présences.

Enfin, il est à noter que le mandat de Bourgmestre de Monsieur Alain Clabots s'est terminé en octobre 2021 et Monsieur Paul Vandeleene a pris ses fonctions de Bourgmestre dès le 12 octobre 2021.

## **2. Présence des mandataires dans les instances communales**

Les tableaux présentés ci-dessous ont été présentés et transmis par les responsables des différentes instances pour les années 2021 et 2022. Ils comprennent les noms des mandataires, le total du nombre des réunions par an ainsi que la participation des

mandataires. Un tableau synthétique 2021-2022 reprend le taux de participation agrégé et les pourcentages.

## 2.1. Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni à 9 reprises en 2021 et 10 fois en 2022. Il est également utile de rappeler que selon l'article L1122-11 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) que le Conseil communal doit se réunir au moins 10 fois par an.

<b>RELEVÉ DES PRÉSENCES AU CONSEIL AU COURS DE L'ANNÉE 2021</b>			
<b>Membres du Conseil par ordre de préséance</b>		<b>Présences sur 9 Conseils</b>	<b>%</b>
CLABOTS	Alain	8	88,9%
FRANCIS	Laurent	9	100,0%
GOERGEN	Pascal	9	100,0%
SMETS	Marie	6 (*)	85,7%
ROMERA	Julie	8	88,9%
THEYS	Caroline	8	88,9%
MAGOS	Benoit	8	88,9%
CORDIER	Nicolas	9	100,0%
de COSTER - BAUCHAU	Sybille	8	88,9%
TOLLET	Pascal	6	66,7%
OLBRECHTS-van ZEEBROECK	Sarah	8	88,9%
COISMAN	Fanny	7	77,8%
van HOOBROUCK d'ASPRE	Caroline	9	100,0%
CHEREF-KHAN	Yasémine	7	77,8%
de la KETHULLE de RYHOVE	Laetitia	9	100,0%
HENRARD	Christine	9	100,0%
DE GREEF	Amandine	8	88,9%
LAURENT	Anne	9	100,0%
MIKOLAJCZAK	Marie-Caroline	9	100,0%
PENSIS	Brigitte	9	100,0%
VAN HEEMSBERGEN	Emmanuelle	8	88,9%
VANDELEENE	Paul	9	100,0%
FERRIERE	Emmanuel	9	100,0%
VANBEVER	Charlotte	4	44,4%
DEWILDE	Dimitri	3 (*)	100,0%

**RELEVÉ DES PRÉSENCES AU CONSEIL  
AU COURS DE L'ANNÉE 2022**

<b>Membres du Conseil par ordre de préséance</b>		<b>Présences sur 10 Conseils</b>	<b>%</b>
VANDELEENE	Paul	<b>10</b>	100,0%
FRANCIS	Laurent	<b>10</b>	100,0%
GOERGEN	Pascal	<b>10</b>	100,0%
DEWILDE	Dimitri	<b>10</b>	100,0%
ROMERA	Julie	<b>10</b>	100,0%
THEYS	Caroline	<b>9</b>	90,0%
MAGOS	Benoit	<b>9</b>	90,0%
CORDIER	Nicolas	<b>10</b>	100,0%
de COSTER-BAUCHAU	Sybille	<b>8</b>	80,0%
TOLLET	Pascal	<b>5</b>	50,0%
OLBRECHTS-van ZEEBROECK	Sarah	<b>8</b>	80,0%
COISMAN	Fanny	<b>6 (*)</b>	100,0%
van HOOBROUCK d'ASPRE	Caroline	<b>9</b>	90,0%
DESMET	Benoit	<b>10</b>	100,0%
de la KETHULLE de RYHOVE	Laetitia	<b>8</b>	80,0%
HENRARD	Christine	<b>10</b>	100,0%
DE GREEF	Amandine	<b>8</b>	80,0%
LAURENT	Anne	<b>7</b>	70,0%
MIKOLAJCZAK	Marie-Caroline	<b>10</b>	100,0%
PENSIS	Brigitte	<b>9</b>	90,0%
VAN HEEMSBERGEN	Emmanuelle	<b>9</b>	90,0%
CLABOTS	Alain	<b>10</b>	100,0%
FERRIERE	Emmanuel	<b>10</b>	100,0%
VANBEVER	Charlotte	<b>1 (*)</b>	16,7%
PIERSON	Nicolas	<b>4 (*)</b>	80,0%
HOTTART	Alain	<b>4 (*)</b>	80,0%

## **2.2. Collège communal**

Le Collège communal, composé du Bourgmestre et des Echevins, s'est réuni à 63 reprises en 2021 et également à 63 reprises en 2022. Le Collège se réunit tous les vendredis matin à la salle du Collège, sise au 1<sup>er</sup> étage de la maison communale, place Ernest Dubois, 1. Des Collèges communaux se sont également réunis de manière urgente à d'autres moments de la semaine.

### RELEVÉ DES PRESENCES AU COLLEGE AU COURS DE L'ANNEE 2021

Nombre de Collèges	Alain Clabots	Paul Vandeleene	Laurent Francis	Pascal Goergen	Marie Smets	Dimitri Dewilde	Julie Romera	Caroline Theys	Benoit Magos
63	48 *	14 *	62	60	44	12	51	55	55
	98%	100%	98%	95%	90%	85%	81%	87%	87%

### RELEVÉ DES PRESENCES AU COLLEGE AU COURS DE L'ANNEE 2022

Nombre de Collèges	Paul Vandeleene	Laurent Francis	Pascal Goergen	Dimitri Dewilde	Julie Romera	Caroline Theys	Benoit Magos
63	57	54	60	55	38	50	41
	90%	86%	95%	87%	60%	79%	65%

### 2.3. Conseil de l'action sociale

Les membres du Conseil de l'action sociale se sont réunis à 13 reprises en 2021 et 13 reprises en 2022.

CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE		
Année 2021		
	Total (13)	Pourcentage
MAGOS Benoit	13	100%
COISMAN Fanny	10	77%
DESMET Benoit	12	92%
de MARNEFFE Jean-François	8	62%
LAURENT Anne	9	69%
LONDOS Françoise	13	100%
VANDEMEULEBROUCKE Martine	12	92%
OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah	13	100%
HOTTART Alain	13	100%

<b>CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE</b>		
<b>Année 2022</b>		
	Total (13)	Pourcentage
MAGOS Benoit	13	100%
COISMAN Fanny	10	77%
DESMET Benoit	11	85%
de MARNEFFE Jean-François	11	85%
LAURENT Anne ( - 5/9/22)	2 (*)	25%
LONDOS Françoise	12	92%
VANDEMEULEBROUCKE Martine	13	100%
OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah	12	92%
HOTTART Alain	12	92%
LEPOUTRE Marie-Dominique (6/9/22 - )	4 (*)	80%

#### **2.4. Conseil de police de la Zone « Ardennes Brabançonnnes »**

Le Conseil de police s'est réuni à 4 reprises en 2021 et 4 fois en 2022.

<b>Conseillers de police</b>	<b>Réunions du Conseil de police 2021</b>	
CHEREF-KHAN Yasémine (démission le 25/01/22)	4	100%
CLABOTS Alain (conseiller de police à partir du 12/10/21)	4	100%
GOERGEN Pascal	4	100%
SMETS Marie (démission le 12/10/21 - remplacée par Mr Dimitri Dewilde)	3	100%
DEWILDE Dimitri (Echevin à partir du 12/10/21)	1	100%
VANDELEENE Paul (Bourgmestre à partir du 12/10/21)	4	100%
VAN HEEMSBERGEN Emmanuelle	0 (*)	0% (*)
van HOOBROUCK d'Aspre Caroline	3	75%

<b>Conseillers de police</b>	<b>Réunions du Conseil de police 2022</b>	
CHEREF-KHAN Yasémine (démission le 25/01/22)	-	-
CLABOTS Alain	2	50%
GOERGEN Pascal	4	100%
DEWILDE Dimitri	2	50%
VANDELEENE Paul	4	100%
VAN HEEMSBERGEN Emmanuelle	3	75%
van HOOBROUCK d'ASPRE Caroline	4	100%

## **2.5. Régie communale autonome (RCA)**

La Régie Communale Autonome s'est réunie à 4 reprises en 2021 et 7 fois en 2022.

<b>Régie Communale Autonome (RCA)</b>		
<b>Réunions du Conseil d'administration</b>		
<b>Liste de présence</b>		
<b>ANNEE 2021</b>		
PENSIS Brigitte (Depuis le 23/03/21)	<b>4</b>	100%
CORDIER Nicolas	<b>3</b>	75%
DEWILDE Dimitri (Echevin depuis le 12/10/2021)	<b>2</b>	100%
FERRIERE Emmanuel	<b>4</b>	100%
FRANCIS Laurent (Démission le 12/10/2021)	<b>2</b>	100%
MIKOLAJCZAK Marie-Caroline	<b>4</b>	100%
ROMERA Julie	<b>4</b>	100%
van HOOBROUCK D'ASPRE Caroline	<b>4</b>	100%

### **Administrateurs non-membres du Conseil Communal**

BORSUS Sébastien	<b>4</b>	100%
CARLIER Jean-Louis	<b>4</b>	100%
DEWILDE Dimitri	<b>2</b>	50%

ROUGET Lionel (Administrateur depuis le 12/10/2021)	2	100%
RENOIRT Olivier	3	75%

#### Observateurs

GOERGEN Pascal	3	75%
TOLLET Pascal	0	0%

### Régie Communale Autonome (RCA)

#### Réunions du Conseil d'administration Liste de présence ANNEE 2022

PENSIS Brigitte	6	86%
CORDIER Nicolas	4	57%
DEWILDE Dimitri	7	100%
FERRIERE Emmanuel	6	86%
MIKOLAJCZAK Marie-Caroline	7	100%
ROMERA Julie	7	100%
van HOOBROUCK D'ASPRE Caroline	7	100%

#### Administrateurs non-membres du Conseil Communal

BORSUS Sébastien	6	86%
CARLIER Jean-Louis	7	100%
ROUGET Lionel	4	57%
RENOIRT Olivier	3	43%

#### Observateurs

GOERGEN Pascal	6	86%
TOLLET Pascal	0	0%

## **2.6. Commission communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)**

Le Groupe de travail « Code éthique » a émis le souhait d'insérer la CCATM dans le rapport étant donné qu'il s'agit d'une commission communale qui joue un rôle consultatif important et dont les membres (élus et citoyens) jouissent d'un jeton de présence. La CCATM s'est réunie à 6 reprises en 2021 et 6 fois en 2022.

<b><u>CCATM 2021</u></b> <b><u>Membres effectifs</u></b>	<b><u>Nombre de</u></b> <b><u>présences CCATM</u></b>
BARBIER Pierre (Président)	6
WALCKIERS Benoît	6
VANDERBORGHT Ronald	5
BRISE-DETRY Annick	5
VANHALSBERGHE Jean-Paul	6
MISONNE Jean-François	4
BRASSEUR François-Xavier	3
GROSJEAN Grégory	4
GAUCHE Frédéric	4
VERBIST Eveline	4
VAN DEN BOOGAERT Joséphine	0
CLABOTS Marcelle	4
LEEMANS Barbara	0
<b><u>Membres suppléants</u></b>	<b><u>Nombre de présences</u></b> <b><u>CCATM</u></b>
FEYS Emmanuel	1
CARTUYVELS Paul	5
BERGIERS Michel	4
CHARLIER Jean	5
DELGADO-VAZQUEZ Antonio	0
VANDOORNE Quentin	4
de BONHOME Marc	1
VAN HEE Christian	5
WATTIEZ Xavier	4
BASSALAH Yasmine	0
LEVEQUE Marie-Paule	2
PHILIPPE Patrick	6

<b><u>CCATM - 2022</u></b> <b><u>Membres effectifs</u></b>	<b><u>Nombre de</u></b> <b><u>présences CCATM</u></b>
BARBIER Pierre (Président)	6
WALCKIERS Benoît	3
VANDERBORGHT Ronald	5
BRISE-DETRY Annick	0
VANHALSBERGHE Jean-Paul	6
MISONNE Jean-François	1
BRASSEUR François-Xavier	4
GROSJEAN Grégory	5
GAUCHE Frédéric	4
VERBIST Eveline	2
VAN DEN BOOGAERT Joséphine	0
CLABOTS Marcelle	3
LEEMANS Barbara	0
<b><u>Membres suppléants</u></b>	<b><u>Nombre de</u></b> <b><u>présences CCATM</u></b>
FEYS Emmanuel	0
CARTUYVELS Paul	2
BERGIERS Michel	2
CHARLIER Jean	1
DELGADO-VAZQUEZ Antonio	0
VANDOORNE Quentin	3
de BONHOME Marc	0
VAN HEE Christian	1
WATTIEZ Xavier	4
BASSALAH Yasmine	0
LEVEQUE Marie-Paule	0
PHILIPPE Patrick	6

## 3. GOUVERNANCE LOCALE

### 3.1. Les sessions du Conseil communal pendant le Covid

Au vu de la crise sanitaire, il a fallu organiser les conseils communaux de manière différente. Tout d'abord via la visioconférence et ensuite à la salle culturelle de Nethen avec la distanciation sociale entre chaque conseiller communal.

Les sessions en visioconférence ont permis aux citoyens de suivre les sessions du Conseil communal à partir de chez eux. Une moyenne de 40-50 personnes étaient présentes pendant les sessions en visio avec un pic de 108 personnes lors d'un conseil en 2021. Une interpellation citoyenne a également pu être organisée sous le mode visio.

Vu l'indisponibilité de la salle à l'école communale de Grez-Centre après les inondations de mi-juillet 2021, les conseils communaux ont eu lieu au centre culturel de Nethen.

### 3.2. L'amélioration du fonctionnement du Conseil communal

Le groupe de travail «Code éthique» et ses membres continuent à travailler pour rendre le conseil communal plus attractif, plus agréable et plus court. Plusieurs pistes et réflexions ont vu le jour et certains points ont été mis en œuvre.

Une **première nouveauté**, c'était la réalisation d'une présentation powerpoint à chaque conseil communal de sorte que les citoyens peuvent mieux suivre le conseil. Le budget ou autre projet plus important font également l'objet de présentation powerpoint distinctes. Pour rappel également, les citoyens qui le souhaitent peuvent recevoir l'ordre du jour. Ce dernier (tout comme le procès-verbal) est également disponible sur le site communal.

Comme expliqué ci-dessus, il est indéniable que la visioconférence ou la mise en ligne des séances du Conseil communal attire l'intérêt de plus de citoyens. Fin 2022, **une nouvelle installation de micros** fut placée ce qui a permis d'améliorer fortement le son et l'acoustique et cela a également permis de mieux organiser les prises de parole des différent(e)s conseillers/conseillères. En vue de la retransmission des Conseils communaux prévue en 2024, les services communaux étudieront durant l'année 2023, les différentes solutions techniques et ce, en tenant compte du « déménagement » des réunions des conseils communaux dans la maison rurale en 2024.

En ce qui concerne la longueur des Conseils, plusieurs pistes ont été testées depuis mi-2022 et ce, avec succès. En effet, les points (y compris les points complémentaires mis à l'ordre du jour par la minorité) sont **regroupés par thématique**. Cela permet de gagner du temps et évite les doublons. Par ailleurs, plusieurs points à l'ordre du jour sont traités **de manière plus efficace**.

C'est le cas par exemples pour les points liés aux assemblées générales, aux cultes, à l'enseignement où le bourgmestre/l'échevin en charge va moins dans les détails, les conseillers/les conseillères ayant accès aux dossiers complets. La possibilité dès 2023 de pouvoir accéder en ligne aux dossiers (pour les conseillers et les citoyens) faciliteront également les choses.

### **3.3. Les interpellations citoyennes en 2021-2022**

«Placer le citoyen au cœur de la vie communale» constitue le 1<sup>er</sup> objectif du programme stratégique transversal (PST) de la commune.

De plus, le droit d'interpellation est un droit du citoyen règlementé dans le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal.

La commune a souhaité faire la promotion de cette possibilité via la presse, le Grez de l'info et le site internet (en page d'accueil) mais a également tout mis en œuvre pour en faciliter l'accès. Ainsi, un vademecum et une lettre-type ont été mis en ligne.

En 2021-2022, il y a eu 3 interpellations citoyennes.

9 février 2021 : Bulles à verre à Hèze

23 mars 2021 : Evolution des vibrations ferroviaires

29 juin 2021 : Abattage des robiniers au lieu-dit le Libel

### **3.4. La sérénité des débats**

Depuis plus d'une décennie, les débats n'ont pas toujours été sereins au sein du Conseil communal de Grez-Doiceau (joutes verbales, interruption de la prise de la parole, crispations diverses, ...) même si plus de 90% des décisions sont prises à l'unanimité. Le code éthique en son article 7 prône *«le respect entre les conseillers/conseillères via une écoute constructive, de la politesse et de la modération»*.

Les événements qui se sont déroulés lors des conseils communaux des 26 avril et 24 mai 2022 ont été mal vécus au sein du Conseil communal. Le point relatif à ces événements a été mis à l'ordre du jour du groupe de travail «Code éthique» pour aplanir les faits et pour trouver des solutions. Le code éthique a été le fil rouge. Tous/toutes les conseillers/conseillères ont la responsabilité d'élever le débat, de mettre de la sérénité et du respect au sein du conseil. Le bourgmestre et le Président du Collège se doivent d'être vigilants, attentifs à la manière avec laquelle chacun s'exprime, intervient et pose des questions.

## **4. TRANSPARENCE**

### **4.1. Transparence sur l'apparement**

La législation wallonne sur les déclarations d'apparement a été modifiée par un décret adopté le 6 septembre 2017. Une évolution qui s'inscrit dans la vague de mesures visant à assurer une meilleure gouvernance locale.

Depuis 2018, les élus qui prêtent serment ont été invités à remplir une déclaration d'appartenance en faveur d'une liste reconnue au niveau wallon. Cette déclaration est individuelle : des conseillers d'un même groupe peuvent s'apparenter à des partis différents. La démarche est également facultative : un élu peut se déclarer non apparenté.

Le Conseil communal de Grez-Doiceau compte 23 conseillers communaux. 8 d'entre eux sont apparentés à un parti politique et 15 conseillers se sont déclarés non-apparentés. Vous trouverez deux tableaux : un tableau classé par conseiller communal et l'autre par formation politique, tous deux classés par ordre alphabétique.

Conseillers	Appartenance
CLABOTS Alain	Non apparenté
CORDIER Nicolas	CDH
de COSTER-BAUCHAU Sybille	MR
DE GREEF Amandine	MR
de la KETHULLE Laetitia	Non apparentée
DESMET Benoit	MR
DEWILDE Dimitri	Ecolo
FERRIERE Emmanuel	Non apparenté
FRANCIS Laurent	Ecolo
GOERGEN Pascal	DéFI
HENRARD Christine	Ecolo
HOTTART Alain	Non apparenté
LAURENT Anne	Non apparentée
MAGOS Benoit	Non-apparenté
MIKOLAJCZAK Marie-Caroline	MR
OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah	Non apparentée
PENSIS Brigitte	MR
PIERSON Nicolas	MR
ROMERA Julie	Non apparentée
THEYS Caroline	Non apparentée
TOLLET Pascal	Non apparenté
VAN HEEMSBERGEN Emmanuelle	Non apparentée
van HOOBROUCK d'ASPRE Caroline	MR
VANDELEENE Paul	Non apparenté

Appartenance	Conseillers
CDH	CORDIER Nicolas
DéFI	GOERGEN Pascal
Ecolo	FRANCIS Laurent
Ecolo	DEWILDE Dimitri
Ecolo	HENRARD Christine
MR	de COSTER-BAUCHAU Sybille
MR	DE GREEF Amandine
MR	DESMET Benoit
MR	MIKOLAJCZAK Marie-Caroline
MR	PENSIS Brigitte
MR	PIERSON Nicolas
MR	van HOOBROUCK d'ASPRE Caroline
Non apparentée	de la KETHULLE Laetitia
Non apparenté	FERRIERE Emmanuel
Non apparenté	HOTTART Alain
Non apparentée	LAURENT Anne
Non-apparenté	MAGOS Benoit
Non apparentée	OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah
Non apparentée	ROMERA Julie
Non apparentée	THEYS Caroline
Non apparenté	TOLLET Pascal
Non apparentée	VAN HEEMSBERGEN Emmanuelle
Non apparenté	VANDELEENE Paul

#### **4.2. Transparence sur le montant des jetons des élus et des représentants**

Lorsqu'ils assistent aux réunions, les élu(e)s perçoivent des jetons de présence. Le montant des jetons de présence sont fixés dans les règlements d'ordre intérieur des différentes instances. Ci-dessous et ce, en guise d'exemples, deux articles issus du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal relatifs aux jetons de présence :

- 1) **Article 92** - Les membres du conseil communal – à l'exception du bourgmestre et des échevins, conformément à l'article L1123-15, paragraphe 3, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation - perçoivent un jeton de présence lorsqu'ils assistent aux réunions du conseil communal, aux réunions des commissions et des sections. Le président d'assemblée visé à l'article 24 du présent règlement d'ordre intérieur et désigné conformément à l'article L1122-34, paragraphe 3 et paragraphe 4, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation perçoit un double jeton de présence par séance du conseil communal qu'il préside. Il ne reçoit aucun autre avantage ou rétribution.
- 2) **Article 93** - Le montant du jeton de présence est fixé comme suit : 75 euros (montant rattaché à l'indice-pivot 138,01).

Ci-dessous, vous trouverez le tableau des montants des jetons de présence dans les différentes instances communales :

Instances communales (situation au 31 décembre 2022)	Montant brut non indexé
Conseil communal	75€
Conseil de l'action sociale	75€
Conseil de police	75 €
CA IPB	100 €
Régie communale autonomie (RCA) pour les non-membres du Collège	90 €

## 5. LES MANDATS DES ELUS DANS LES INTERCOMMUNALES ET AUTRES ORGANISMES

La commune de Grez-Doiceau est partie prenante et/ou membres de toute une série d'intercommunales et d'organisations publiques. En début de mandat, le Conseil communal a désigné ses représentants sur base d'une clé de répartition des forces politiques en présence au Conseil communal.

Il faut également préciser que le nombre de mandats dans les intercommunales dépend en grande partie du nombre d'élus communaux dans l'ensemble de la Province du Brabant wallon et du nombre d'élus de la commune apparentés à telle ou telle formation politique.

La participation des membres du Conseil dans les assemblées générales ne donne lieu à aucune rémunération. Au vu du grand nombre de non-apparentés à Grez-Doiceau, la commune ne dispose d'ailleurs que d'un seul siège d'administrateur dans un organisme. Il s'agit de Laurent Francis, Echevin, représentant de la commune au Conseil d'administration de l'Immobilière Publique du centre et de l'est du Brabant wallon (IPBW).

Par souci de transparence, deux listes – classées par organisme et par élu – sont consultables sur le site de la commune. Afin d'en faciliter la lecture, ce rapport les présente sous forme de tableaux :

## 5.1. Tableau des mandats classés par élus

<p style="text-align: center;"><b>VANDELEENE Paul</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bourgmestre</li> <li>- Conseiller communal</li> <li>- Membre du Conseil de Police</li> <li>- Président de la Commission communale de l'Accueil (CCA)</li> <li>- Membre de l'Assemblée générale du Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces (CECP)</li> <li>- Membre du Comité d'attribution du Clos des Crayeux</li> <li>- Membre de la Copaloc</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale IPFBW</li> <li>- Membre de l'Assemblée générale de l'intercommunale ORES</li> <li>- Membre de l'assemblée générale du Fonds des Pensions (Ethias Pension Fund)</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>FRANCIS Laurent</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echevin</li> <li>- Conseiller communal</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'Agence immobilière Sociale</li> <li>- Délégué effectif du Conseil d'Orientation de la Maison de l'Urbanisme du Brabant Wallon</li> <li>- Membre de l'Assemblée générale de la S.A. Crédit social de la Province du Brabant wallon</li> <li>- Membre du Conseil d'Administration de l'Immobilière Publique du Centre et de l'Est du Brabant Wallon (IPBW)</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale IPFBW</li> <li>- Membre de l'Assemblée générale de l'intercommunale ORES</li> <li>- Membre de l'Assemblée générale de la SWDE</li> <li>- Membre du Groupe de travail sur le Home Jean Renard</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>GOERGEN Pascal</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echevin</li> <li>- Conseiller communal</li> <li>- Conseiller de Police</li> <li>- Membre de la Copaloc</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale IMIO</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre de l'Assemblée générale de l'Immobilière Publique du Centre et de l'Est du Brabant Wallon</li> <li>- Commissaire aux comptes de la Régie Communale Autonome de Grez-Doiceau</li> <li>- Membre de l'Assemblée générale de l'Union des Villes et des Communes de Wallonie</li> <li>- Membre du Groupe de travail sur le Home Jean Renard</li> </ul>
--	---

<b>DEWILDE Dimitri</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echevin</li> <li>- Conseiller communal</li> <li>- Conseiller de Police</li> <li>- Membre de la Commission Police et Sécurité</li> <li>- Membre de la Commission Travaux Publics</li> <li>- Membre suppléant du Conseil d'Orientation de la Maison de l'Urbanisme du Brabant Wallon</li> <li>- Membre effectif de l'assemblée générale de l'Asbl Contrat de rivière Dyle-Gette</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'EFGD</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale IMIO</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale InBW</li> <li>- Administrateur de la Régie Communale Autonome de Grez-Doiceau</li> </ul>
------------------------	--

<b>ROMERA Julie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echevine</li> <li>- Conseillère communale</li> <li>- Membre effectif de la Commission communale de l'Accueil</li> <li>- Membre de la Commission Toponymie</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'EFGD</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de la Maison du Tourisme du Brabant wallon</li> <li>- Membre du Conseil d'administration de l'Asbl Office du Tourisme</li> <li>- Administratrice de la Régie Communale Autonome de Grez-Doiceau</li> </ul>
---------------------	---

<b>THEYS Caroline</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echevine</li> <li>- Conseillère communale</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'Agence Locale pour l'Emploi</li> </ul>
-----------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre du Conseil d'Administration de l'Asbl Le Coullemont</li> <li>- Membre du Conseil d'administration de l'Asbl Les Amis de l'orgue historique de Bossut</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'Asbl TVCOM</li> <li>- Membre de l'assemblée générale du Centre Culturel du Brabant Wallon</li> <li>- Membre de la Commission Travaux Publics</li> <li>- Membre de la Copaloc</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale IMIO</li> <li>- Membre de l'Assemblée générale de la Maison du Conte et de la Littérature (MCL)</li> </ul>
<b>MAGOS Benoit</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président du CPAS</li> <li>- Conseiller CPAS</li> <li>- Membre du Comité d'attribution du Clos des Crayeux</li> <li>- Membre du Groupe de travail sur le Home Jean Renard</li> </ul>
<b>CORDIER Nicolas</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président du Conseil</li> <li>- Conseiller communal</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'EFGD</li> <li>- Membre de l'Assemblée générale de l'Immobilière Publique du Centre et de l'Est du Brabant Wallon</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale InBW</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale IPFBW</li> <li>- Membre de l'Assemblée générale de l'intercommunale ORES</li> <li>- Administrateur de la Régie Communale Autonome de Grez-Doiceau</li> <li>- Membre du Groupe de travail sur le Home Jean Renard</li> </ul>
<b>de COSTER-BAUCHAU Sybille</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère communale</li> <li>- Membre de la Commission Travaux Publics</li> <li>- Membre du Groupe de Travail sur le Home Jean Renard</li> </ul>

<p><b>TOLLET Pascal</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller communal</li> <li>- Membre de la Commission Travaux Publics</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'EFGD</li> <li>- Membre du Groupe de Travail sur le Home Jean Renard</li> </ul>
<p><b>OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère communale</li> <li>- Conseillère CPAS</li> <li>- Membre du Comité d'attribution du Clos des Crayeux</li> <li>- Membre de la Commission Police et Sécurité</li> <li>- Membre de la Commission Toponymie</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale IPFBW</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale ISBW</li> <li>- Membre du Groupe de travail sur le Home Jean Renard</li> </ul>
<p><b>COISMAN Fanny</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère communale</li> <li>- Conseillère du CPAS</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'EFGD</li> </ul>
<p><b>van HOOBROUCK d'ASPRE Caroline</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère communale</li> <li>- Conseiller de Police</li> <li>- Membre de la Commission Travaux Publics</li> <li>- Membre de l'Assemblée générale de l'Immobilière Publique du Centre et de l'Est du Brabant Wallon</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale IPFBW</li> <li>- Administrateur de la Régie Communale Autonome de Grez-Doiceau</li> <li>- Membre du Groupe de travail sur le Home Jean Renard</li> </ul>
<p><b>DESMET Benoit</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller communal</li> <li>- Conseiller du CPAS</li> <li>- Membre du Groupe de Travail sur le Home Jean Renard</li> <li>- Administration au sein du Conseil d'Administration de l'asbl Ecole de Football de Grez-Doiceau</li> </ul>

<b>de la KETHULLE Laetitia</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère communale</li> <li>- Membre effectif du PCDR (quart communal)</li> </ul>
<b>HENRARD Christine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère communale</li> <li>- Membre suppléant de la Commission communale de l'Accueil</li> <li>- Membre de la Commission Toponymie</li> <li>- Membre de la Copaloc</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale ISBW</li> </ul>
<b>DE GREEF Amandine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère communale</li> <li>- Membre de la Commission Police et Sécurité</li> <li>- Membre de la Commission Travaux Publics</li> <li>- Membre de la Copaloc</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale IMIO</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale InBW</li> <li>- Membre suppléante de la Commission Communale de l'Accueil</li> </ul>
<b>LAURENT Anne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère communale</li> <li>- Membre de la Commission Police et Sécurité</li> <li>- Membre de la Commission Travaux Publics</li> <li>- Membre du Groupe de Travail sur le Home Jean Renard</li> </ul>
<b>MIKOLAJCZAK Marie-Caroline</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère communale</li> <li>- Conseillère de Police</li> <li>- Membre de la Commission Toponymie</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'EFGD</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale IMIO</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale ORES</li> <li>- Administrateur de la Régie Communale Autonome de Grez-Doiceau</li> </ul>
<b>PENSIS Brigitte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère communale</li> <li>- Membre suppléant de la Commission communale de l'Accueil</li> <li>- Membre de la Commission Police et Sécurité</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale InBW</li> <li>- Membre du Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme</li> <li>- Membre de l'Assemblée générale de l'intercommunale ORES</li> <li>- Administrateur de la Régie Communale Autonome de Grez-Doiceau</li> </ul>
<b>VAN HEEMSBERGEN Emmanuelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère communale</li> <li>- Conseillère de Police</li> <li>- Présidente et membre de l'Agence Locale pour l'Emploi</li> <li>- Membre de la Commission Toponymie</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale ISBW</li> <li>- Membre suppléante du PCDR (quart communal)</li> </ul>
<b>CLABOTS Alain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller communal</li> <li>- Conseiller de Police</li> <li>- Membre de la Commission Police et Sécurité</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale InBW</li> </ul>
<b>FERRIERE Emmanuel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller communal</li> <li>- Membre de la Commission Police et Sécurité</li> <li>- Membre de la Commission Toponymie</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale ISBW</li> <li>- Administrateur de la Régie Communale Autonome de Grez-Doiceau</li> </ul>
<b>PIERSON Nicolas</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller communal</li> <li>- Membre de la Commission Toponymie</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'intercommunale ISBW,</li> </ul>
<b>HOTTART Alain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller communal</li> <li>- Conseiller du CPAS</li> <li>- Membre de l'assemblée générale de l'Agence Locale pour l'Emploi</li> <li>- Commissaire aux comptes de la Régie Communale Autonome de Grez-Doiceau</li> <li>- Membre du Groupe de Travail sur le Home Jean Renard</li> <li>- Membre de la Commission Paritaire Locale (COPALOC)</li> </ul>

## 5.2. Tableau des mandats classés par organismes

<b>Bourgmestre</b>	VANDELEENE Paul
<b>Echevins</b>	FRANCIS Laurent
	GOERGEN Pascal
	DEWILDE Dimitri
	ROMERA Julie
	THEYS Caroline
<b>Président de CPAS</b>	MAGOS Benoit
<b>Président du Conseil</b>	CORDIER Nicolas
<b>Conseillers communaux</b>	VANDELEENE Paul
	FRANCIS Laurent
	GOERGEN Pascal
	DEWILDE Dimitri
	ROMERA Julie
	THEYS Caroline
	MAGOS Benoit
	CORDIER Nicolas
	de COSTER-BAUCHAU Sybille
	TOLLET Pascal
	OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah
	COISMAN Fanny (*)
	van HOOBROUCK d'ASPRE Caroline
	DESMET Benoit
	de la KETHULLE Laetitia
	HENRARD Christine
	DE GREEF Amandine
	LAURENT Anne
	MIKOLAJCZAK Marie-Caroline
	PENSIS Brigitte
VAN HEEMSBERGEN Emmanuelle	
CLABOTS Alain	
FERRIERE Emmanuel	
VANBEVER Charlotte (*)	
PIERSON Nicolas	
HOTTART Alain	
<b>Conseillers CPAS</b>	COISMAN Fanny
	de MARNEFFE Jean-François

	HOTTART Alain
	LEPOUTRE Marie-Dominique
	LONDOS Françoise
	MAGOS Benoit
	OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah
	VANDEMEULEBROUCKE Martine
	DESMET Benoit

<b>Conseillers de Police</b>	MIKOLAJCZAK Marie-Caroline
	CLABOTS Alain
	DEWILDE Dimitri
	GOERGEN Pascal
	VAN HEEMSBERGEN Emmanuelle
	van HOOBROUCK d'ASPRE Caroline
	VANDELEENE Paul

<b>Agence immobilière sociale</b>	FRANCIS Laurent
-----------------------------------	-----------------

<b>Agence Locale pour l'Emploi</b>	de SCHAETZEN Christian
	BRISE-DETRY Annick
	GOFFINET Pierre
	HOTTART Alain
	THEYS Caroline
	TILMANT Bénédicte
	VAN HEEMSBERGEN Emmanuelle

<b>Asbl Le Coulemont</b>	THEYS Caroline
--------------------------	----------------

<b>Asbl Les amis de l'orgue historique de Bossut</b>	THEYS Caroline
--	----------------

<b>Asbl TVCOM</b>	THEYS Caroline
-------------------	----------------

<b>CECP</b>	VANDELEENE Paul
-------------	-----------------

<b>Centre culturel du Brabant Wallon</b>	SMOLDERS Vincent
	THEYS Caroline

<b>Comité d'attribution du Clos des Crayeux</b>	LONDOS Françoise
	MAGOS Benoit
	OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah
	VANDELEENE Paul
	VANDEMEULEBROUCKE Martine

<b>Commission communale de l'Accueil effectif</b>	VANDELEENE Paul
	HENRARD Christine
	DE GREEF Amandine
	ROMERA Julie
	PENSIS Brigitte

<b>Commission police et sécurité</b>	CLABOTS Alain
	DE GREEF Amandine
	DEWILDE Dimitri
	FERRIERE Emmanuel
	LAURENT Anne
	PENSIS Brigitte
	OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah

<b>Commission toponymie</b>	PIERSON Nicolas
	FERRIERE Emmanuel
	HENRARD Christine
	MIKOLAJCZAK Marie-Caroline
	ROMERA Julie
	VAN HEEMSBERGEN Emmanuelle
	OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah

<b>Commission travaux publics</b>	DE GREEF Amandine
	DEWILDE Dimitri
	LAURENT Anne
	THEYS Caroline
	TOLLET Pascal
	van HOOBROUCK d'ASPRE Caroline
	de COSTER-BAUCHAU Sybille

<b>Conseil d'orientation de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon</b>	
<b>Effectif</b>	FRANCIS Laurent
<b>Suppléant</b>	DEWILDE Dimitri

<b>Contrat de rivière Dyle Gette</b>	DEWILDE Dimitri
--------------------------------------	-----------------

<b>COPALOC</b>	DE GREEF Amandine
	GOERGEN Pascal
	HENRARD Christine
	THEYS Caroline
	HOTTART Alain
	VANDELEENE Paul

<b>Crédit social de la Province du Brabant wallon</b>	FRANCIS Laurent
---	-----------------

<b>Ecole de Football Grez-Doiceau Assemblée générale</b>	DESMET Benoit
	CORDIER Nicolas
	DEWILDE Dimitri
	MIKOLAJCZAK Marie-Caroline
	ROMERA Julie
TOLLET Pascal	

<b>IMIO</b>	DE GREEF Amandine
	DEWILDE Dimitri
	GOERGEN Pascal
	MIKOLAJCZAK Marie-Caroline
	THEYS Caroline

<b>Immobilière Publique du centre et de l'est du Brabant wallon</b>	
<b>Administrateur</b>	FRANCIS Laurent
<b>Assemblée générale</b>	CORDIER Nicolas
	GOERGEN Pascal
	van HOOBROUCK d'ASPRE Caroline

<b>InBW</b>	CLABOTS Alain
	CORDIER Nicolas
	DE GREEF Amandine
	DEWILDE Dimitri
	PENSIS Brigitte

<b>IPFBW</b>	CORDIER Nicolas
	FRANCIS Laurent
	van HOOBROUCK d'ASPRE Caroline
	OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah
	VANDELEENE Paul

<b>ISBW</b>	PIERSON Nicolas
	FERRIERE Emmanuel
	HENRARD Christine
	VAN HEEMSBERGEN Emmanuelle
	OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah

<b>Maison du Tourisme du Brabant wallon</b>	ROMERA Julie
---	--------------

<b>Office du tourisme</b>	PENSIS Brigitte
	ROMERA Julie

<b>ORES</b>	CORDIER Nicolas
	FRANCIS Laurent
	MIKOLAJCZAK Marie-Caroline
	PENSIS Brigitte
	VANDELEENE Paul

<b>PCDR quart communal</b>	DE BRUYNE Céline
	DE HALLEUX Véronique
	de la KETHULLE Laetitia
	SMOLDERS Vincent
	VAN HEEMSBERGEN Emmanuelle
WALCKIERS Benoit	

<b>Régie Communale Autonome - Administrateurs</b>	
<b>Non-Conseillers</b>	BORSUS Sébastien
	CARLIER Jean-Louis
	RENOIRT Olivier
	ROUGET Lionel
<b>Conseillers</b>	CORDIER Nicolas
	FERRIERE Emmanuel
	DEWILDE Dimitri
	MIKOLAJCZAK Marie-Caroline
	PENSIS Brigitte
	ROMERA Julile
van HOOBROUCK d'ASPRE Caroline	
<b>Commissaires</b>	GOERGEN Pascal
	HOTTART Alain

<b>SWDE</b>	FRANCIS Laurent
-------------	-----------------

<b>Groupe de Travail sur le Home Jean Renard</b>	COISMAN Fanny
	DE MARNEFFE Jean-François
	HOTTART Alain
	LEPOUTRE Marie-Dominique
	LONDOS Françoise
	MAGOS Benoit
	OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah
	LAURENT Anne
	DESMET Benoit
	CORDIER Nicolas
	de COSTER-BAUCHAU Sybille

	van HOOBROUCK d'ASPRE Caroline
	FRANCIS Laurent
	HENRARD Christine
	TOLLET Pascal
	GOERGEN Pascal

<b>Assemblée générale de l'UVCW</b>	GOERGEN Pascal
-------------------------------------	----------------

<b>Assemblée générale du Fonds des Pensions</b> (Ethias Pension Fund)	VANDELEENE Paul
--	-----------------

<b>Assemblée générale de la Maison du Conte et de la Littérature (MCL)</b>	THEYS Caroline
--	----------------

## 6. CONCLUSION

Le prochain rapport du code d'éthique sera celui de l'année 2023. Il sortira au plus tard en juin 2024.

## 7. TABLEAU DES ACRONYMES

RCA	Régie Communale Autonome
CCATM	Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité
CDLD	Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation
ROI	Règlement d'Ordre Intérieur
IPB	Immobilière du Centre et de l'Est du Brabant Wallon
PST	Plan Stratégique Transversal
CECP	Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces
ORES	Opérateur des Réseaux de Gaz et Electricité
SWDE	Société Wallonne des Eaux
COPALOC	Commission Paritaire Locale
InBW	Intercommunale du Brabant Wallon
IPFBW	Intercommunale Pure de Financement du Brabant Wallon
IPBW	Immobilière Publique du Brabant Wallon
ISBW	Intercommunale Sociale du Brabant Wallon
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
UVCW	Union des Villes et des Communes de Wallonie
MCL	Maison du Conte et de la Littérature